



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation des festivals

Question au Gouvernement n° 85

Texte de la question

SITUATION DES FESTIVALS

M. le président. La parole est à M. Jean-François Cesarini, pour le groupe La République en marche.

M. Jean-François Cesarini. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la culture. L'été est un moment fort de la politique et de la vie culturelle de notre pays. Mme Nyssen et moi avons inauguré il y a peu le festival d'Avignon – ville dont j'ai l'honneur d'être le député –, ainsi que son événement « off ».

Je souhaite aborder plusieurs points sur ce sujet. Premier point : où en êtes-vous de l'élaboration du « pass culture », inscrit dans le programme d'Emmanuel Macron, qui vise à donner 500 euros à chaque jeune de dix-huit ans ?

Deuxième point : la baisse des subventions et de l'argent public en général pour les festivals pose le problème de leur articulation sur les territoires. Souvent, il y a plusieurs festivals sur un même territoire – j'ai cité le festival d'Avignon et son festival « off ».

M. Aurélien Pradié. Des clowns !

M. Jean-François Cesarini. Ce dernier ne touche pas de subvention.

Comment peut-on les articuler, les renforcer tout en faisant des économies ?

M. Patrice Verchère. Avec la réserve parlementaire !

M. Jean-Luc Reitzer. Et la réserve parlementaire ?

M. Jean-François Cesarini. Troisième point : à la suite de l'attaque horrible et lâche qui s'est produite ce matin à Levallois-Perret, la baisse de l'argent public pour les festivals pose cette question : comment protéger les festivaliers quand les festivals ont moins d'argent ?

Plusieurs députés du groupe LR . Avec la réserve parlementaire !

M. Jean-François Cesarini. Alors que des attentats se sont déjà produits lors d'événements et de spectacles vivants, comment peut-on aider les festivals à protéger leurs festivaliers ? Le Premier ministre disait à l'instant que le terrorisme attaquait notre culture : comment mieux la protéger ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. Pierre Cordier. Elle servait à ça, la réserve parlementaire !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Françoise Nyssen, ministre de la culture. Merci, monsieur le député, de m'interroger sur les festivals : votre question me donne l'occasion de me réjouir devant la représentation nationale de la vitalité de ce secteur, puisque nous sommes plus de 6 millions à fréquenter les quelque 3 000 festivals organisés chaque année en France. Vous parliez du festival « off » à Avignon : c'est un bel exemple, qui a enregistré une hausse de 10 % de sa fréquentation cette année.

M. Christian Jacob. C'était le temps où il y avait une réserve parlementaire !

Mme Françoise Nyssen, ministre. Cette véritable singularité française permet à toutes et à tous d'accéder à la culture, et vous savez que c'est là ma priorité.

M. Christian Jacob. C'est mieux, pour une ministre de la culture !

Mme Françoise Nyssen, ministre. Le « pass culture » en sera l'un des effets. Nous commençons à en faire très sérieusement l'étude pour qu'il soit effectif dès l'année prochaine.

Les festivals jouent également, vous le savez, un rôle majeur pour la création artistique, la diversité, l'attractivité de nos territoires,...

M. Jean-Luc Reitzer. Quelle est la réponse ? C'est du bla-bla !

Mme Françoise Nyssen, ministre. ...souvent au-delà de nos frontières. On estime que, pour 1 euro investi dans l'organisation d'un festival, les retombées économiques peuvent être de 4 euros, voire plus.

Je tiens à souligner que, contrairement aux idées reçues, des festivals certes disparaissent, mais d'autres voient le jour chaque année.

M. Fabien Di Filippo. Cela ne répond pas à la question !

Mme Françoise Nyssen, ministre. En revanche, je sais les craintes concernant les festivals : l'État y est très attentif. Nous travaillons en lien étroit avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux...

M. Pierre Cordier. Ce sont toujours les mêmes qui payent : les collectivités territoriales !

Mme Françoise Nyssen, ministre. ...pour accompagner en priorité les festivals menant des actions volontaristes en faveur des publics, proposant des programmations exigeantes...

M. Bastien Lachaud. Libérez les énergies !

Mme Françoise Nyssen, ministre. ...et concernant, dans les zones les moins bien dotées en termes d'offres, les zones périurbaines et les zones rurales. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Thibault Bazin. À quand la fin du festival Macron ?

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Cesarini](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 85

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 août 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 août 2017](#)